

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 19

**MINISTERE DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	3
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	4
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	5
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	5
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 259: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	13
2.2.	PROGRAMME 260: DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION	19
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	20
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	21
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	22
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	23
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	35
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	36
3.2.	LEÇONS APPRISES	36
3.3.	PERSPECTIVES	37

NOTE EXPLICATIVE

La Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007 disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensemble des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2014. Prenant en compte les recommandations du CIEP (sessions 2013 et 2014) et fort des leçons tirées au terme du 1er triennat 2013-2015 de mise en œuvre du budget programme au Cameroun, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) est passé, depuis la session 2015 du CIEP, de 4 programmes (dont 3 opérationnels et 1 support) à 2 programmes (1 opérationnel et 1 support). Ainsi, au terme des douze (12) mois d'exécution des deux (02) programmes inscrits dans la Loi de finances 2020, le présent RAP - 2020 rend compte de la mise en œuvre desdits programmes.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Il existe une convergence d'objectifs entre les missions assignées au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et certains points d'ancrage du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi. Ces objectifs portent sur les points suivants :

Ø la modernisation de l'appareil de production. Il s'agit de :

- rendre accessibles et disponibles les facteurs de production, notamment les intrants agricoles ;
- promouvoir l'accès aux innovations technologiques à travers notamment le renforcement de la liaison recherche/vulgarisation ;
- développer la compétitivité des filières.

Ø la poursuite des objectifs visant à favoriser et à encourager la recherche, l'exploitation et la transformation des ressources minérales, en améliorant la connaissance des investisseurs privés nationaux et étrangers sur le potentiel géologique et minier du pays, et en mettant à leur disposition des cartes et données géologiques fiables.

Les missions du MINRESI sont définies dans le Décret N° 2012/383 du 14 septembre 2012 qui l'organise.

Dans ce cadre, le MINRESI est chargé :

- de l'animation, de la coordination et du contrôle des activités de recherche scientifique sur toute l'étendue du territoire, en vue de la promotion du développement économique, social et culturel ;
- de la valorisation, de la vulgarisation et de l'exploitation des résultats de la recherche, en liaison permanente avec tous les opérateurs des secteurs de l'économie nationale et avec les départements ministériels et organismes intéressés ;
- de la coopération internationale en matière de recherche scientifique et de l'innovation en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et les Administrations concernées ;
- de la veille technologique en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de la recherche dans le domaine des pharmacopées traditionnelles, en liaison avec le Ministère de la Santé Publique et les Départements Ministériels concernés.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Pour accomplir ses missions, le MINRESI dispose, outre une administration centrale et des services déconcentrés, des structures opérationnelles placées sous sa tutelle. Il s'agit de:

Ø **L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD)**

Créé par Décret N° 96/05 du 12 mars 1996, puis réorganisé par le Décret N° 2002/23 du 06 septembre 2002 et le Décret N° 2019/075 du 18 février 2019, l'IRAD a pour mandat d'assurer la

conduite des activités de Recherche visant la promotion du développement agricole, dans les domaines des productions végétales, animales, halieutiques, forestières et dans le domaine de l'environnement, ainsi que des technologies alimentaires et agro-industrielles.

Ø **L'Institut National de Cartographie (INC).**

Créé par Décret N° 92/049 du 24 Mars 1992 et réorganisé successivement par le Décret N° 2003/162 du 27 juin 2003 et le Décret N° 2018/665 du 05 novembre 2018, l'Institut National de Cartographie a pour mission de décrire, d'un point de vue géométrique et physique, la surface du territoire national et l'occupation de son sol, de faire toutes les représentations appropriées, d'archiver et de diffuser les informations correspondantes.

Ø **L'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP).**

Créée par Décret présidentiel N° 2002/250 du 31 octobre 2002, l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) est un établissement public administratif qui a pour objet d'assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les effets de rayonnements ionisants.

Ø **L'Institut de Recherches Médicales et d'Etude de Plantes Médicinales (IMPM).**

Créé par Décret N° 79/495 du 04 décembre 1979 et réorganisé successivement par le Décret N° 93/215 du 04 août 1993 et le Décret N° 2019/686 du 26 décembre 2019, l'IMPM a pour mission d'élaborer et d'exécuter des programmes de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que d'assurer le développement de la recherche, dans toutes les disciplines médicales en vue de l'amélioration des conditions de santé, par une meilleure connaissance des aspects pathologiques, thérapeutiques, préventifs et nutritionnels des populations.

Ø **L'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM).**

Créé par Décret N° 79/495 du 04 décembre 1979, réorganisé par le Décret N° 2018/632 du 30 octobre 2018, l'IRGM est un centre de référence et d'expertise en matière d'énergie, de gestion des ressources en eau, de recherche géologique, minière et environnementale. Il assure la mise de la politique de l'Etat en matière de recherche scientifique et d'innovation dans le domaine des ressources géologiques, hydrologiques, énergétiques, minières et environnementales.

Ø **La Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO).**

Créée par Décret N° 90/1353 du 18 Septembre 1990 et réorganisé par le Décret N° 2018/594 du 17 octobre 2018, la MIPROMALO a pour mission de valoriser l'emploi des matériaux fabriqués localement en vue de réduire les coûts de réalisation des équipements nationaux.

Ø **Le Centre National d'Education (CNE).**

Issu de la transformation de l'Institut National d'Education (INE) en 1976, le Centre National

d'Education (CNE) a pour vocation de répondre aux besoins de l'amélioration permanente du système éducatif camerounais. Il se veut un outil stratégique de réflexion prospective, de recherche et de coordination des politiques éducationnelles du pays.

Ø **Le Comité National de Développement des Technologies (CNDT).**

Créé par Décret N° 78/109 du 1er Avril 1978, modifié et complété par le Décret N° 82/126 du 18 Mars 1982. Le CNDT est un organisme de coordination, de réflexion et d'information en matière de transfert et de développement des technologies.

A ces structures, il faut ajouter les organismes de recherche partenaires et en coopération que sont le Centre International de Coopération en Recherche Agricole pour le Développement (CIRAD), la Société Internationale de Linguistique (SIL), le Centre International Africain de Recherche sur Bananier Plantain (CARBAP), l'Institut International de Recherche en Agriculture Tropicale (IITA), le Centre International de Recherche en Agroforesterie (ICRAF), l'institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), et l'AVRDC(AsiaVegetableResearch Development Center), etc.

L'atteinte de ses objectifs a été réalisé à travers ses deux programmes, notamment :

- Programme 260 (opérationnel) : Densification de la Recherche-Développement et de l'Innovation

Placé sous la responsabilité du Secrétaire Général, le programme 260 vise à accroître les performances du Système National de Recherche Scientifique et d'Innovation.

- Programme 259 (support) : Gouvernance et Appui Institutionnel au Sous-Secteur Recherche et Innovation

Le programme 259 a pour responsable le Directeur des Affaires Générales (DAG). Il vise à améliorer la coordination, le fonctionnement et la performance du Sous-Secteur Recherche et Innovation.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission fondamentale de promotion de la science, de la technologie et de l'innovation pour le développement du Cameroun, le budget pour l'exercice 2020 du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a été mis en œuvre dans un contexte de la mondialisation, marqué par plusieurs facteurs : la poursuite de la mise en œuvre du Décret N° 2012/383 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, la poursuite de la mise en œuvre des activités visant à accompagner le passage à une agriculture de seconde génération, la prise en compte de l'insécurité dans les parties septentrionale et anglophone du Cameroun (Exactions du groupe terroriste BOKOHARAM et des groupes sécessionnistes anglophones) et à la frontière avec la

République Centrafricaine (Crise politique en Centrafrique). Dans ce cadre plusieurs orientations stratégiques gouvernementales et ministérielles ont été prises en compte, notamment :

v Orientations gouvernementales :

- Loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021;
- Décret N° 2012/383 portant organisation du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation promulguée par le Chef de l'Etat le 14 septembre 2012, qui assigne au MINRESI deux missions supplémentaires, à savoir :
 - ü la veille technologique en liaison avec les Administrations concernées ;
 - ü le suivi de la recherche dans le domaine des pharmacopées traditionnelles, en liaison avec le Ministère de la Santé Publique et les Départements Ministériels concernés.

v Orientations ministérielles :

- Poursuite de la mise en œuvre des activités visant à accompagner le passage à une agriculture de seconde génération ;
- Poursuite de la mise en place de nos infrastructures de base ;
- Poursuite de la réflexion sur les politiques scientifiques et la finalisation de certains projets de textes ;
- Constitution de la base de données topographiques en vue de la production de la carte topographique de base à l'échelle 1/25 000 du Cameroun ;
- Poursuite de la sécurisation des Lacs Nyos et Monoun ;
- Surveillance de la sismicité locale de la région du Mont Cameroun ;
- Finalisation de la carte géologique d'Edéa à l'échelle 1/200 000 ème ;
- Mise à jour des données hydrologiques dans les portions nationales des deux bassins du Congo et du Niger en vue de leur transmission à l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et à la Commission Internationale des Bassins Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), dans le cadre des engagements internationaux du Cameroun ;
- Organisation de la Rentrée Scientifique en vue de valoriser la fonction de chercheur ;
- Evaluation des Chercheurs en vue de leur promotion en grade dans leur carrière professionnelle, etc.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

RAS.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 259

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR
RECHERCHE ET INNOVATION

Responsable du programme

KANMOUGNE JEAN

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est piloté par Monsieur KANMOUGNE Jean, Directeur des Affaires Générales du MINRESI. Il couvre les activités des Services centraux du MINRESI.

Le programme Gouvernance et Appui Institutionnel du sous-secteur Recherche et Innovation vise à Améliorer la coordination, le fonctionnement et la performance du sous-secteur Recherche et Innovation. Il comprend les quatre actions suivantes :

Action 1 - Coordination et suivi des activités des services du MINRESI;

Action 2 - Etudes stratégiques et planification au MINRESI ;

Action 3- Gestion financière, budgétaire, matérielle et de ressources humaines au MINRESI;

Action 4- Amélioration du cadre et des conditions de travail au MINRESI ;

Action 5- Gestion des Programmes 259 et 260.

OBJECTIF	Améliorer la coordination, le fonctionnement et la performance du sous-secteur Recherche et Innovation.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de mise en œuvre du plan d'actions ministériel
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	95.0
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible	100.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Année cible:	2020
	Action 01:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINRESI
	Action 02:	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINRESI
	Action 03:	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE
	Action 04:	AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU MINRESI
	Action 05:	GESTION DES PROGRAMMES 259 ET 260
DOTATIONS INITIALES	AE 6 705 041 450	CP 6 682 946 746
RESPONSABLE DU PROGRAMME	KANMOUGNE JEAN,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte ayant marqué la mise en œuvre de ce programme est essentiellement celui de l'amélioration du taux de mise en œuvre du plan d'actions ministériel, l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la programmation et de la planification des activités de recherche, la bonne exécution financière des programmes du MINRESI et l'amélioration du cadre et des conditions de travail au MINRESI.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	90	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	90%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 690 041 450	CP 6 667 946 746
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 15 000 000	Ecart CP 15 000 000
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 6 088 842 249	CP 6 088 842 249
TAUX DE CONSOMMATION	91,32 %	91,32 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- la poursuite de certaines activités due à la mise à disposition des fonds effectifs tardifs aux instituts ; - plusieurs activités prévues dans la feuille de route 2020 n'ont pas pu être exécutées à cause du collectif budgétaire.	
PERSPECTIVES 2021	Pour Poursuivre ce programme en 2021, il sera essentiellement question de : - L'encadrement des chercheurs nouvellement recrutés par le MINRESI ; - le renouvellement du plateau technique ; - Le recyclage du personnel.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINRESI								
OBJECTIF	Assurer l'exécution optimale de la Feuille de route du MINRESI							
Indicateur	Intitulé:	Niveau d'exécution de la feuille de route ministérielle					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 85%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	96.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	85						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	5 866 672 386	5 844 577 682	5 866 672 386	5 844 577 682	5 533 968 349	5 533 968 349	94,69 %	94,69 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'objectif poursuivi à travers cette action était celui d'assurer l'exécution optimale de la Feuille de route du MINRESI. Il était essentiellement question de : - traduire en réalisations concrètes l'ensemble des activités planifiées et arrêtées dans la feuille de route ministérielle, ceci grâce à une meilleure coordination au niveau de l'administration centrale ; - intensifier les activités de valorisation et de vulgarisation des résultats de recherche conformément aux prescriptions du Premier Ministre Chef du Gouvernement ; - Améliorer la performance à travers la gestion axée sur les résultats, pour une meilleure planification, un meilleur suivi et une meilleure évaluation des activités de recherche.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Evaluation des chercheurs ; - la réalisation de l'émission INNOVATION STARS ; - Evaluation de la feuille de route 2020.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	A cause du collectif budgétaire, certaines activités n'ont pas pu être réalisées.							
Perspectives 2021	Elaboration de la Loi d'orientation de la Recherche Scientifique et de l'Innovation au Cameroun ; Elaboration du statut des chercheurs ; Elaboration de la Stratégie Nationale de la Recherche et de l'Innovation.							

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINRESI

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la programmation et de la planification des activités de recherche								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de politiques de la recherche élaborés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,67%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		13.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		19.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		17						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	179 417 000	179 417 000	179 417 000	179 417 000	179 362 788	179 362 788	99,97 %	99,97 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il s'agissait d'améliorer la qualité et l'efficacité de la programmation et de la planification des activités de recherche, à travers l'élaboration des documents de politique de la recherche et tout autre document de cadrage.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Promotion des résultats de la recherche et des innovations camerounaises à travers INNOVATION STARS - Elaboration d'une norme sur les terminologies et concepts clés en matière de recherche, d'innovation et de développement technologique ; -Inventaire général de base dans les services centraux, déconcentrés et les structures opérationnelles du MINRESI ; - Elaboration du document de politique nationale de la veille technologique ; - Produire/actualiser l'annuaire statistique de la recherche et de l'innovation au Cameroun.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	A cause du collectif budgétaire, certaines activités n'ont pas reçu de financement.								
Perspectives 2021	- Poursuivre l'élaboration d'une norme sur les terminologies et concepts clés en matière de recherche, d'innovation et de développement technologique ; - Création d'une base de donnée pour l'enregistrement et le suivi périodique des espaces, infrastructures et équipements dans les instituts sous tutelle et les structures de recherche partenaire du MINRESI ; - Elaboration de l'inventaire général de base dans les services centraux, déconcentrés et structures opérationnelles du MINRESI ; - Mise en œuvre des Accords et Conventions de coopération scientifique et technique avec les partenaires nationaux et internationaux ; - Production/actualisation de l'annuaire statistique de la recherche et de l'innovation au Cameroun.								

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des Programmes du MINRESI								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		4.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	251 343 650	251 343 650	251 343 650	251 343 650	251 273 730	251 273 730	99,97 %	99,97 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action avait pour objectif d'assurer la bonne exécution financière des Programmes du MINRESI. Le contexte étant celui du budget programme, faisant obligation aux différentes administrations de désormais planifier, programmer et budgétiser les activités sur le moyen terme et de rendre compte de l'exécution.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration du Rapport Annuel de Performance ; - Elaboration du Projet Annuel de Performance ; - Elaboration du CDMT ministériel ; - Elaboration Plan d'Actions Prioritaire.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat se justifie par le fait que le MINRESI s'est conformé à la nouvelle réglementation en vigueur et aux directives en matière de préparation du budget. Il est à noter aussi la création et le fonctionnement optimal des différentes structures dédiées à cet effet au MINRESI.								
Perspectives 2021	La mise en œuvre progressive de l'ensemble de la Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat.								

Action 04 AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU MINRESI

OBJECTIF	Moderniser le cadre et les conditions de travail								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnels disposant d'un poste de travail équipé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		98.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	379 000 000	379 000 000	364 000 000	364 000 000	95 630 718	95 630 718	26,27 %	26,27 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il était question de doter les services du MINRESI en infrastructures et équipements adéquats. Pour ce faire, le MINRESI a souhaité pour le compte de l'année 2020, mener un certain nombre d'activités dont : la réhabilitation des bâtiments, l'acquisition du mobilier et matériel informatique.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Acquérir, installer des extincteurs et former le personnel à leur utilisation au MINRESI.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- A cause du collectif budgétaire, environ 80% du crédit de cette action ont été annulées. Deux projets notamment la fourniture du matériel informatique à l'IRAD (92 825 778 Fcfa) et l'acquisition des équipements pour la mise à niveau de l'unité de poterie et céramique fine de la MIPROMALO (19 984 800Fcfa) ont été exécutés et réceptionnés mais non ordonnancés. Les crédits y afférents seront inscrits dans le budget 2022 comme arriérés; - Le calcul du taux de relisation technique s'est fait sans tenir compte des credits supprimés par le collectif budgetaire.								

Perspectives 2021	- Achat des équipements d'un système anti-délestage hybride (panneaux solaire, batteries et réseau ENEO)-CRR I EN ; - Acquisition du matériel et du mobilier de bureau (MINRESI) ; - Acquisition des équipements pour la mise à niveau de laboratoire de microanalyse ; - Travaux de rénovation des installations et équipements de froid et de la climatisation dans les services centraux du MINRESI ; - Acquisition du mobilier de bureau de l'antenne régionale du littoral (ANRP) ; - Travaux de rénovation des installations et équipements de froid et de la climatisation dans les services centraux du MINRESI ; - Travaux de rénovation des installations et équipements électriques et des groupes électrogènes au MINRESI ; - Acquisition d'une table vibrante et de 400 moules pour la production des tuiles en micro-béton vibrés (MIPROMALO) ; - Mise à niveau de l'unité et céramique fine de la MIPROMALO: Acquisition des équipements ; - Acquisition du mobilier de bureau pour l'académie des sciences ; - Acquisition d'une tondeuse à gazon au Centre Régional de la Recherche Scientifique et de l'Innovation de l'Est (CRR I EST) ; - Mise en place d'une bibliothèque numérique au MINRESI (Phase 2) ; - Acquisition du matériel informatique pour les laboratoires des cartographies et de photogrammétrie (INC) ; - Acquisition des équipements et matériel de bureau pour les nouveaux bâtiments R+1 et R+2 de la MIPROMALO ; - Acquisition de trois (03) presses manuelles de production de terre stabilisée comprimés (BTC) (MIPROMALO) ; - Travaux de rénovation des installations et des équipements de la plomberie sanitaire au MINRESI ; - Travaux de rénovation des installations et des équipements de la climatisation au MINRESI ; - Travaux de réhabilitation des bâtiments, des chausses et des alentours muraux au MINRESI ; - Réhabilitation de la clôture autour du bâtiment des Services du Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation de l'Est (CRR I EST) ; - Construction d'un parking à voitures au Centre Régional de la Recherche Scientifique et de l'Innovation de l'Est (CRR I EST) ; - Travaux d'aménagement du siège de l'IRAD ; - Travaux de réfection de la toiture et de la plomberie du Centre Régional de la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Sud (CRR I SUD) ; - Construction des bureaux dans les Antennes de Ngatti et Andom (IRAD) ; - Construction d'un hangar à l'Antenne d'un local pour le tri et la mise en sac des semences (IRAD) ; - Réhabilitation de la clôture au siège de la MIPROMALO ; - Réhabilitation de la clôture à l'usine de Nkolbisson (MIPROMALO) ; - Fabrication de cinq (05) presses hydrauliques pour la production des blocs de terre comprimée ; - Construction et dallage d'un hangar pour la production des parpaings écologiques vibrés à l'usine de Nkolbisson (MIPROMALO) ; - Acquisition du matériel roulant à l'ANRP, à la MIPROMALO, à l'IRAD, au CNDT et aux services centraux du MINRESI.
-------------------	---

Action 05 **GESTION DES PROGRAMMES 259 ET 260**

OBJECTIF	Assurer une mise en œuvre harmonieuse du programme								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre des programmes				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		90.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	28 608 414	28 608 414	28 608 414	28 608 414	28 606 664	28 606 664	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Evaluation de la performance des administrations.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Evaluation trimestrielle de l'exécution physico-financière du BIP 2020 des structures sous tutelle, des divisions techniques et des délégations régionales du MINRESI ; - Suivi évaluation de la performance des structures du MINRESI.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les ressources ont permis de tenir les cadres de concertations, les dialogues de gestion et le suivi/évaluation sur le terrain des réalisations physiques des activités inscrites dans le BIP 2020; - l'insuffisance des crédits alloués.								
Perspectives 2021	Poursuivre la recherche de la performance à travers la gestion axée sur les résultats.								

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 260

DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE
L'INNOVATION

Responsable du programme

EBELLE ETAME REBECCA MADELEINE

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Placé sous la responsabilité du Secrétaire Général, le programme 260 vise à accroître les performances du Système National de Recherche Scientifique et d'Innovation et à même de booster les changements socio-économiques. Il a pour but d'appuyer les sciences, la technologie et l'innovation, en offrant des analyses et des conseils et en élaborant des politiques en vue d'améliorer les capacités du Cameroun dans les domaines de Recherche-Développement et d'Innovation. Il couvre l'ensemble des activités des structures opérationnelles de recherche dont les résultats sont mis à la disposition des ministères sectoriels pour exploitation. Plus concrètement, il sera question de permettre au MINRESI de contribuer plus efficacement à l'effort de développement socioéconomique et culturel du Cameroun à travers notamment :

- l'avènement d'une agriculture modernisée et compétitive ;
- la mise en place :
 - ü d'une cartographie moderne et à même de constituer un véritable outil d'aide à la décision ;
 - ü d'une base de données actualisée sur les potentialités économiques du sol et du sous-sol ;
 - ü d'un système de veille technologique, des mécanismes d'études des comportements et des phénomènes socioculturels ;
 - ü d'un système de surveillance sanitaire et radiologique du territoire tant pour l'homme que pour l'environnement, etc.

Il comprend quatre actions, à savoir :

- **Action 1** : Renforcement de la recherche pour la modernisation de l'appareil de production ;
- **Action 2** : Renforcement de la recherche pour le développement des infrastructures ;
- **Action 3** : Renforcement de la recherche sur le développement du capital humain ;
- **Action 4** : Promotion et appui à l'innovation technologique.

OBJECTIF	Accroître les performances de la recherche scientifique, technologique et d'innovation	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de résultats de la recherche produits et diffusés
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	221.0
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible	239.0
	Année cible:	2020
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE POUR LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION Action 02: RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES Action 03: RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE SUR LE DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN Action 04: PROMOTION ET APPUI A L'INNOVATION	
DOTATIONS INITIALES	AE 916 953 917	CP 916 953 917
RESPONSABLE DU PROGRAMME	EBELLE ETAME REBECCA MADELEINE,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Pour atteindre cet objectif stratégique, il sera question, entre autres, pour le MINRESI :

- de rendre disponibles et accessibles les facteurs de production, notamment les intrants agricoles, de promouvoir l'accès aux innovations technologiques à travers le renforcement de la liaison recherche/vulgarisation, et de contribuer au développement de la compétitivité des filières de production;
- de mettre à la disposition des décideurs et des acteurs de développement, des supports cartographiques fiables;
- de disposer d'une base de données cartographiques sur tout le territoire;
- d'améliorer les connaissances sur les ressources y relatives, par la production des cartes géologiques, minières, hydrologiques, hydrogéologiques et des banques de données;
- d'identifier, de développer, de valoriser et de vulgariser des technologies.

De façon spécifique, il sera question d'atteindre l'objectif stratégique à travers les actions ci-après déclinées :

- **l'Action 1** *« renforcement de la recherche pour la modernisation de l'appareil de production »*, avec pour objectif d'accroître le nombre de paquets technologiques issus des résultats de la recherche utile à l'amélioration de la productivité et des productions agricoles. La mise en œuvre de cette action se fera à travers plusieurs Activités élaborées au sein des cinq axes de recherches de l'IRAD et des services déconcentrés du MINRESI. Notamment:

- la recherche sur les cultures pérennes ;
- la recherche sur les cultures Annuelles ;
- la recherche en production animales et Halieutiques ;
- la recherche sur la forêt et la faune ;
- la recherche en systèmes de production, économie et sociologie rurales.

- **l'Action 2** *« renforcement de la recherche pour le développement des infrastructures »* avec pour objectif de contribuer au développement des infrastructures à travers la production de l'information géographique, géologique et minière; la production cartographique, et le développement des technologies d'accroître la production cartographique, l'information géologique et minière. Ces activités seront menées au MINRESI par trois structures sous tutelle que sont l'INC, l'IRGM et la MIPROMALO.

- **l'Action 3** *« renforcement de la recherche sur le développement du capital humain »* avec pour objectif de conduire les activités liées à la radioprotection de l'homme et de l'environnement, des activités de recherche en santé humaine et des activités de recherche en sciences humaines et sociales. Ces activités seront conduites au sein de trois structures sous tutelle que sont l'ANRP, l'IMPM et le CNE.

- **l'Action 4** *« promotion et appui à l'innovation technologique »* avec pour objectif de produire, collecter, traiter et de diffuser les informations sur les technologies et l'appui au développement des technologies dans les secteurs prioritaires que sont notamment l'agriculture, la biodiversité et les énergies renouvelables.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	231	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	55,6%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 931 953 917	CP 931 953 917
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -15 000 000	Ecart CP -15 000 000
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 671 461 505	CP 671 461 505
TAUX DE CONSOMMATION	72,05 %	72,05 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Le déblocage tardif ou partiel des fonds destinés aux travaux de terrain paralyse les activités de recherche et diminue/baisse le taux de réalisation technique des actions/activités ; - la situation sécuritaire au Nord-Ouest et au Sud-Ouest ; - Très grande difficultés rencontrées dans la mobilisation des financements en raison des dispositions de la lettre circulaire sur l'exécution du budget qui a modifié le mode de mobilisation des financements ; - Certaines activités de recherche, fortement tributaire des saisons climatiques, sont encore en cours d'exécution ; -certaines activités prévues dans la feuille de route 2020 n'ont pas pu être exécutées à cause du collectif budgétaire.	
PERSPECTIVES 2021	-La poursuite des activités portant sur la production des semences ; - La conduite des activités de recherche visant l'augmentation de la production agricole en général et la diversification des spéculations d'importance économique ; - La poursuite des activités de valorisation et de vulgarisation des résultats de recherche au bénéfice des populations ; - La finalisation de la base de données topographiques sur les Régions de l'Extrême-nord, du Nord et une partie de la Région de l'Adamaoua, et les cartes topographiques de base à l'échelle 1/25 000ième de ces Départements seront disponibles ; - La poursuite des activités de dégazage, de sécurisation des lacs à risques et la surveillance environnementale ; -la poursuite de la régénération des plantes médicinales aux principes actifs utilisés contre les maladies prioritaires ; -La poursuite du suivi dosimétrique des travailleurs sous rayonnements ionisants.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE POUR LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION								
OBJECTIF	Développer les technologies							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de paquets technologiques développés (Fiches techniques mises à disposition, unités de démonstration, prototypes)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	58.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	78.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	67						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	140 000 000	140 000 000	140 000 000	140 000 000	140 000 000	140 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Face à la conjoncture sur le développement du secteur rural qui se décline dans le cadre de la mise en œuvre de cette action pour la modernisation de l'appareil de production, il est question de développer le secteur agro-alimentaire comme sources de revenus substantiels offrant des possibilités de réduire la pauvreté. Au regard de ce potentiel, il a été urgent de concevoir une politique pour afin de relever le défi de l'insécurité alimentaire qui s'étend au-delà des frontières du pays, c'est pour cela que le Cameroun s'est engagé dans un vaste programme de densification des activités agricoles avec pour objectif majeur d'accélérer l'accroissement de la production agricole et alimentaire en vue de satisfaire en tous temps et en tous lieux, les besoins alimentaires tant en quantité qu'en qualité des populations. Malgré l'importation massive des produits animaux pour pallier à court-terme au déficit des protéines animales, la quantité nécessaire pour satisfaire les besoins nutritionnels des populations demeure une préoccupation sérieuse pour le Gouvernement. C'est dans ce contexte que les activités du BIP pour l'exercice 2020 ont été menées pour renforcer le système de production des protéines animales, la protection de l'environnement et lutte contre la déforestation face aux changements climatiques qui menacent la survie de l'homme et de la biodiversité du pays voir du monde entier.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Activités réalisées dans le domaine de la Recherche Agricole pour le Développement : - 01 cluster d'innovation créé et 08 essais mis en place ; - Un rapport en cours d'élaboration sur l'amélioration de la chaîne de valeurs de l'ananas ; - Un rapport d'étude produit sur l'amélioration de la production cacaoyère ; - 05 paquets technologiques innovants produits en Recherche en productions végétale et sylvicole : Amélioration variétale et technologique cotonnière ; - Recherche en productions végétale et sylvicole : Etude de terrain et de laboratoire en vue de l'amélioration de la productivité, la durabilité et de la compétitivité des cultures fruitières dans les bassins de production ; - Etude en vue de l'amélioration de la productivité des légumineuses dans les différentes zones agro écologiques du Cameroun ; - Etude en vue de la production des poussins d'un jour ; Etude de terrain et de laboratoire en vue de la reconstitution des peuplements naturels de bois et de PFNL après exposition en zones de forêts denses, de savanes humides et sèches du Cameroun.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le déblocage tardif ou partiel des fonds destinés aux travaux de terrain paralyse les activités de recherche et diminue/baisse le taux de réalisation technique des actions/activités ; - la situation sécuritaire au Nord-Ouest et au Sud-Ouest ; - Très grande difficultés rencontrées dans la mobilisation des financements en raison des dispositions de la lettre circulaire sur l'exécution du budget qui a modifié le mode de mobilisation des financements ; - Certaines activités de recherche, fortement tributaire des saisons climatiques, sont encore en cours d'exécution ; - le collectif budgétaire n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés.
Perspectives 2021	- Les actions mises en œuvre doivent être poursuivies en prenant en compte le plan stratégique qui a identifié et priorisé les actions à mettre en œuvre; - L'accompagnement des acteurs du monde rural est souhaité pour plus d'efficacité; - Poursuivre les projets en cours avec un accent sur le renforcement de la coopération.

Action 02 RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES								
OBJECTIF	Accroitre la production technologique, cartographique et de l'information							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de technologies développées et diffusées liés aux infrastructures				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 72,72%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		18.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		29.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		26					
Indicateur	Intitulé:		Nombre de coupures de cartes topographiques et thématiques produites et diffusées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,67%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		82.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		115.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		104					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	275 000 000	275 000 000	275 000 000	275 000 000	274 954 607	274 954 607	99,98 %	99,98 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du système national de la Recherche et de l'Innovation, en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) s'est fixé, en cohérence avec la vision de développement à long terme du Cameroun, l'objectif stratégique suivant « mettre à disposition des acteurs de développement, une information cartographique, géologique et minière, hydrologique, énergétique et environnementale fiable ». Il s'agit incontestablement d'une contribution au renforcement des capacités des pouvoirs publics qui, dans le cadre de la gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat, sont appelés à définir les priorités nationales de développement. Cette contribution sera mise en œuvre à travers la production de cartes thématiques (géologiques, minières, tectonique et des risques potentiels), des bases de données à références spatiales, et tout autre document indispensable à la réalisation et à la mise en œuvre des grands chantiers de développement du Cameroun. Contribuer au développement des infrastructures à travers la production de l'information géologique et minière, environnementale et risques naturels, Procéder à la production cartographique Accompagner le développement du capital humain par l'amélioration de l'offre en énergie et le renforcement de la radioprotection de l'homme la disponibilité des cartes de ressources aux échelles nationales ; la mise en place d'un système d'information sur les ressources.							

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES
(présentation des
extrants)

A- Activités réalisées dans le domaine de la recherche cartographique et de la production de l'information géographique (INC)

- restitution numérique sur 11 000 km² des photographies aériennes acquises et la production de la base de données topographique sur la Région du Nord-ouest ;
- restitution numérique sur 7 600 km² des photographies aériennes acquises et la production de la base de données topographiques sur les Régions du Nord ;
- restitution numérique en interne sur 1 600 km² des photographies aériennes acquises et les Départements du Faro et Déo (Région de l'Adamaoua) ;
- évaluation de la précision des Modèles Numériques de Terrain (MNT) globaux haute résolution, disponible sur le Cameroun ;
- Validation des modèles géopotentiels globaux récents issus des satellites GOCE et GRACE ;
- amélioration du modèle de Géoïde gravimétrique local pour le Cameroun ;
- réalisation de la cartographie de base du PADI-Dja ;
- collecte des données GPS dans les huit sites touristiques de la région du Nord et de l'Extrême-Nord ;
- rédaction de l'atlas de la Région du Littoral ;
- données collectées pour la réalisation de l'atlas de la Région de l'Ouest.

B- Activités réalisées dans le domaine de la recherche géologique et minière (IRGM)

- Validation du plan national radon
- Collecte de données sur le radon dans les habitations et dans le sol de huit régions du Cameroun
- Organisation du Congrès de la Société Camerounaise de Radioprotection
- Conception et développement de deux détecteurs pour la mesure des concentrations de polluants atmosphériques et du débit de dose ambiante.
- Développement de 19 protocoles de mesure en radioprotection, radioécologie et instrumentation.
- Travaux d'entretien du SPALAX avec l'expert français Guillaume Le Carbonier, du 27 janvier au 04 février 2020, à la station RN13 d'Edéa ;
- Echantillonnage des roches, des stream sediments et des fonds de batée dans la zone d'Edéa
- Traitement et conditionnement pour analyses des échantillons récoltés.
- Echantillonnage des roches le long du tracé de l'autoroute
- Acquisition des données pédologiques, structurales et hydrogéologiques sur la portion Bibodi-Botmon (PK 60-PK87)
- Acquisition des données sismologiques par la station sismologique installée à Buea ;
- Traitement, analyse et interprétation des données sismologiques ;
- Installation d'une station sismologique à Buéa et à Monatélé.

C- Activités réalisées dans le domaine de la Promotion des matériaux locaux (MIPROMALO)

- Prospection des matériaux argileux d'Efok-Obala en vue de déterminer leur aptitude à la production des briques de terre cuite pour l'approvisionnement en matières premières de l'UPV de Nkolbisson ;
 - Prospection et caractérisation physico chimique des sables de Bonendale, Dibamba, Nkam, Maroua et Garoua en vue de leur aptitude à la production des verres plats ou des tuiles en micro-béton ;
 - Développement des bétons géopolymères à base de latérite calcinée et de la pouzzolane, du sable normalisé pour le contrôle de qualité des ciments ainsi que la recherche de nouvelles méthodes de stabilisation de la latérite en optimisant les proportions des diverses fractions ;
 - caractérisation physico-chimique de plusieurs échantillons de marbres de la région du Nord en vue de la mise sur pied de l'UPPV de Marbre dans cette région ;
- production de 243,68 m² de tuiles, 153,33mL de faitières rondes et 99,98mL de faitières en V à l'unité de tuiles en micro-bétons.

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Le déblocage tardif du BIP : les fonds ont été engagés, mais la livraison n'a pas été effective avant la fin de l'année ; - Le faible taux d'exécution est justifié par l'indisponibilité des fonds; - la pandémie Covid-19 qui a débuté en décembre 2019 et qui s'est poursuivie jusqu'à ce jour; - le climat d'insécurité dans la partie Nord du Cameroun à cause du groupe terroriste Boko Haram et des groupes séparatistes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays; - Certaines activités prévues dans la feuille de route 2020 n'ont pas pu être exécutées à cause du collectif budgétaire.
Perspectives 2021	- Poursuite du suivi de l'activité du Mont Cameroun ; - Poursuite de l'acquisition du matériel de laboratoire ; - Formation des techniciens de laboratoire ; - poursuite des travaux de restitution numérique des photographies aériennes dans les Régions du Nord et de l'Adamaoua ; - réalisation des travaux de Complètement dans la Région de l'Adamaoua ; - densification des données gravimétriques au Cameroun ; - proposition d'un avant- projet de loi sur l'utilisation du système de référence du Cameroun ; - Réalisation des travaux de restitution numérique des photographies aérienne dans la Région de l'Adamaoua ; - Exécution des travaux de complètement sur 200 feuilles dans la Région du Nord et de l'Adamaoua ; - densification des données gravimétriques au Cameroun ; - élaboration du logiciel de conversion des hauteurs ellipsoïdales en altitudes orthométriques ; - proposition d'un avant- projet de loi sur l'utilisation du système de référence du Cameroun ; - édition et impression de l'atlas de la Région du Littoral ; - collecte des données en vue de la réalisation de l'atlas de la Région de l'Ouest ; - Valorisation et la vulgarisation des résultats de la recherche ; - Mise en place d'une centrale à micro-béton pour la production des parpaings normalisés, des buses, pavés et bordures de routes composites ; - Installation d'une unité de production des carreaux en granulats ciment ; - Construction d'une unité de production des revêtements marbre (carreaux, pierre, etc.) ; - Mise en place des mini-cimenteries mobiles ayant pour intrants principaux les petites réserves des matières premières (calcaires, argiles...) ; - Construction de l'Usine de carreaux et briques cuites de Bomkoul à PK17 – Douala ; - Elargissement des partenaires pour la production industrielle des matériaux locaux et des équipements de transformation ; - Amélioration de la productivité dans les UPPV actuelles ; - Assistance technique accrue aux entreprises privées de production par le recensement de leur besoin à la base et la formation ciblée des ingénieurs et techniciens de la MIPROMALO pour faire face aux problèmes des entreprises ; - Renforcement de l'intervention de la MIPROMALO dans des projets des tiers sous forme de maîtrise d'œuvre. - Construction d'un four à flamme renversée supplémentaire à l'Unité Pilote de Nkolbisson ; - Construction d'une centrale pour préfabriqué en micro-béton ; - Acquisition d'une nouvelle extrudeuse à l'Unité Pilote de Nkolbisson ; - Construction des hangars et clôtures à l'Unité Pilote de Production et de Valorisation de Garoua, Bambili et Mfou ; - Acquisition des équipements de production pour les Unités Pilotes de Production et de Valorisation de Dibombari, Garoua et Yaoundé pour la production des tuiles et de bloc de terre comprimée ; - Poursuite du renforcement de l'outil de production pour rendre les matériaux locaux de construction plus disponibles sur l'étendue du territoire tout en contribuant à la diversification de l'offre des matériaux locaux de construction et la valorisation accrues des résultats de la recherche et de l'innovation ; Poursuite de la mobilisation des fonds pour le démarrage des projets structurants envisagés. Tels que la construction de l'Unité spécialisée de Briques Cuite et carreaux de Douala, de la centrale de préfabriqués en béton de Yaoundé, de l'Unité verre de l'Extrême-nord et de l'Unité marbre du Nord.

Action 03 RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE SUR LE DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN								
OBJECTIF	Contribuer au développement du capital humain							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de résultats de la recherche utiles à la compréhension et/ou à la réponse à une question sociale				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018				50,72%	
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		149.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		115					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	170 684 000	170 684 000	170 684 000	170 684 000	170 684 000	170 684 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES
(présentation des
extrants)

A- Activités réalisées dans le domaine de la Recherches Médicales et d'Etude de Plantes Médicinales (IMPM/CAMDIAGNOSTIX)

dans le domaine de la santé humaine : les résultats des travaux dans ce domaine, ont permis :

- D'identifier quelques marqueurs potentiels dans les urines des patients souffrant de l'onchocercose pour le diagnostic rapide de cette parasitose ;
- D'identifier les agents pathogènes des points de collecte d'ordures à Yaoundé et de montrer l'impact de ces points de collectes d'ordures sur la dissémination de plusieurs parasitoses chez les populations riveraines ;
- La capacité de la schistosomiose à amoindrir la durée et la stabilité de la réponse vaccinale antivirale ;
- Renforcer les données de l'efficacité et de l'innocuité du Dolutégllovir dans la lutte contre le VIH ;
- D'étendre les données de la diversité génétique de lignées circulantes du VIH 1 groupe M.

Dans le domaine des plantes médicinales et de la médecine traditionnelle :

- La formation de trente (30) tradithérapeutes sur l'amélioration de leur technique de production des phytomédicaments qui devrait améliorer la qualité et l'efficacité des phytomédicaments mises à la disposition des populations ;
- Les activités anti adipogéniques de plusieurs plantes ont été déterminées et leurs effets thérapeutiques menées sur des modèles de rats adaptés aux études sur le diabète de type 2, sur l'obésité dans l'optique de la formulation de nouveau Médicaments Traditionnels Améliorés contre ces pathologies ;
- Les travaux de domestication se sont poursuivis par la multiplication de nouvelles espèces et l'entretien d'autres de plantes, ce qui a permis de multiplier 06 espèces de plantes par les graines en pépinière.

Dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition :

- L'étude de l'efficacité du programme de supplémentation en vitamine A a montré que les réserves en Vitamine A du foie des enfants ayant participé à cette étude étaient plus adéquates 5 mois après la supplémentation de leur alimentation en vitamine A et que la moitié des enfants présentait à cet effet un excès en vitamine ;
- Les résultats obtenus ont également montré la nécessité d'un renforcement du système national de contrôle de qualité des aliments afin de préserver la santé consommateurs ;
- Le contrôle de la qualité des produits de l'aquaculture, a révélé des taux anormaux de mycotoxines dans les tissus de certaines espèces de poissons, alertant ainsi sur l'attention particulière à accorder à la qualité des ingrédients utilisés dans l'alimentation des poissons.
- Par ailleurs l'exploitation de l'outil moléculaire a permis de mettre en évidence une forte contamination des palourdes, principale source de protéines dans le Littoral, par des virus dont le virus de l'hépatite.

Dans le cadre la riposte nationale engagée par l'État camerounais contre Covid-19, L'IMPM a :

- Contribué à la mise à la disposition des populations de 5000 000 comprimés l'hydroxy chloroquine 500mg et de 500 000 comprimés l'Azithromycine 500mg pour le traitement des patients ;
- participé au dépistage de la maladie à travers ses travaux d'évaluation des performances ou de l'efficacité de différents tests de diagnostic et d'analyses des échantillons provenant des différents centres hospitaliers par son centre virologique de référence (le CREMER). A cet effet le CREMER a été retenu par le Ministère de la Santé Publique comme Laboratoire de diagnostic moléculaire du COVID 19 ;
- Sur le plan préventif, l'IMPM a mis au point des lingettes hydroalcooliques imbibées d'huiles essentielles d'Eucalyptus (COV19-EUCALYP) ;
- Assuré le contrôle de la qualité des gels hydroalcooliques et des masques de protection contre le COVID 19 à une demande de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR).

Dans sa mission de formation et de perfectionnement des cadres scientifiques et techniques des différentes structures opérationnelles de la recherche, l'IMPM a assuré la formation de:

- ses chercheurs à travers la préparation des thèses de doctorat. Ce qui a permis à 12 chercheurs d'effectuer des stages à l'étranger, un (01) chercheur de soutenir sa thèse de Doctorat/Ph D et à un (01) autre, de soutenir son diplôme de Master ;
- de trente (30) tradithérapeutes et des populations dans le cadre de la collaboration avec ces derniers ;

- soixante-trois (63) étudiants des universités d'État (Yaoundé, Douala, Dschang, Buea et Ngaoundéré) et des institutions privées avec lesquelles l'IMPM a signé des conventions, dans le cadre des stages diplômant et de découverte technique.

Sur le plan de la valorisation et de la vulgarisation des résultats de la recherche : l'IMPM a assuré la diffusion des résultats de recherche ainsi que leur vulgarisation à travers :

- La participation de 43 chercheurs à 68 conférences, ateliers, stages de formation et de recherche tant au niveau national qu'international notamment par visioconférences en raison de la fermeture des frontières ;
- La publication de quatre-vingt-seize (96) articles scientifiques dans les revues internationales à comité de lecture et d'un livre ;
- L'exposition des produits de la recherche de l'IMPM à six (06) manifestations scientifiques ;
- L'obtention de sept (07) prix de reconnaissance scientifiques par les chercheurs

Dans le cadre du partenariat et de la coopération : l'IMPM a consolidé ses diverses collaborations, tant au niveau national, qu'international, avec les institutions d'enseignement supérieur et des partenaires au développement tels que :

- l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) ;
- l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) ;
- l'African Network for Drug Discovery and Innovation (ANDI) ;
- l'Institut de Recherches Agronomiques pour le Développement (IRAD) ;
- le Ministère de la Santé (MINSANTE) ;
- l'UNICEF ;
- l'OAPI ;
- les Universités de Douala, Buéa, et des Montagnes ;
- le Centre de Biotechnologie de Nkolbisson ;
- Un partenariat avec le MINEPAT dans le cadre du projet sur la Mise en place d'une usine d'extraction d'huile d'avocat à Mbouda a été établi ;
- Une convention de partenariat a également été signée avec l'Institut Universitaire Agricole De Management des Métiers de la Production (IUAMMP)
- Le MoU avec le MINFOF a été renouvelé ;
- Il a par ailleurs bénéficié de l'appui financier de nouveaux partenaires au développement et autres bailleurs parmi lesquels la Royal Society of Tropical Medicine and Hygiene (RSTMH) en Angleterre, l'Académie des Sciences d'Afrique, et l'Agence Française de Développement, la Société Royale Anglaise, la Compagnie pharmaceutique Merck.

Concernant les activités d'appui à la recherche : L'IMPM a entrepris, en 2015, à travers l'exécution des projets du second Contrat-Plan Etat/IMPM, les travaux de réhabilitation et de construction de ses bâtiments ainsi que l'achat d'équipements scientifiques. La quasi-totalité des activités visant à améliorer le cadre de travail et à renforcer les capacités scientifiques de ses laboratoires s'est achevée durant l'exercice 2018. Trois (03) activités et non des moindre ayant connu des difficultés dans leur exécution sont toujours pendantes Il s'agit notamment de :

1. La construction d'un bâtiment pour la mise en place d'une unité de production des MTA au CRPMT. L'Appel d'Offres y relatif a été relancé au courant de l'exercice 2020, les tâches ci-après ont été réalisées :

- a. L'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres ;
- b. L'examen et l'adoption du DAO par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IMPM ;
- c. Le lancement de l'Appel d'Offres en procédure d'urgence N° 001/AONO/IMPM/CIPM/2020 du 03 septembre 2020 ;
- d. L'attribution du Marché à la Société **CE-CONNECTSarl**, BP 25292 Yaoundé pour un délai d'exécution de dix (10) mois en deux tranches, une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

2. La construction des infrastructures de Kumba. Le projet est resté bloqué en raison du climat d'insécurité persistante. Aucune activité n'a été engagée dans ce cadre ;

3. La construction d'un magasin et des serres et pépinières du jardin botanique. Black-out total sur l'exécution de cette activité, le recours introduit par les riverains n'ayant pas encore abouti. Le montant planifié pour cette activité a été engagé pour couvrir certaines activités urgentes relatives à l'aménagement du site de production de l'Hydroxychloroquine et de l'Azithromycine préparer en

	urgence dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre la pandémie du Covid-19. 1) La réhabilitation du Centre de Recherches en Alimentation, en Sécurité Alimentaire et Nutrition (CRASAN) (ex CRAN) a été exécutée par l'entreprise TAYOU MICHEL, les travaux sont achevés depuis 2019, le bâtiment a été réceptionné au courant de l'année 2020, la procédure de paiement a connu le paiement des décomptes des prestations, des pénalités, de retenue de garantie et des taxes, au profit de l'entreprise TAYOU Michel, l'ARMP, et du receveur des impôts. 2) Réhabilitation du laboratoire d'endocrinologie, de radioéléments et de médecine nucléaire de l'IMPM lettre-commande n°005/LC/IMPM/2015 du 29/11/2017. Paiement de la retenue de garantie au profit de l'entreprise BED CAMEROUN. L'IMPM reste redevable envers l'Entreprise qui a déposé son décompte final tardivement. L'ordonnancement se fera en début 2021 3) Les travaux d'acquisition et d'installation d'un monte-charge au CRASAN sont achevés et réceptionnés. La procédure de paiement est en attente du décompte final de l'entreprise. 4) L'acquisition des équipements scientifiques. L'activité principale planifiée dans ce cadre concernait spécifiquement l'installation des équipements déjà acquis dans le cadre du Contrat-Plan Etat/IMPM. Au courant de l'exercice 2020, bien que le bâtiment devant accueillir ces équipements n'ait pas été réalisé comme prévu dans le Plan d'Actions 2020, une partie de l'équipement a été installée dans l'espace choisi pour la production de l'Hydroxy chloroquine et de l'Azithromycine,. 5) Le Manuel de Procédures Administratives et Financières présenté au Conseil d'Administration en sa 5^{ème} Session Extraordinaire du 06 juin 2018, pour validation, a été révisé dans le cadre d'un comité créé à cet effet, pour répondre à une recommandation du Conseil d'Administration. Les travaux dudit comité ont permis d'élaborer un projet d'organigramme à soumettre à la validation du Conseil d'Administration. B- Activités réalisées dans le domaine de la Radioprotection (ANRP) - Suivi dosimétrique de six cent quatre vingt deux (682) travailleurs sous rayonnements ionisants ; - vingt-trois (23) établissements utilisant les rayonnements ionisants inspectés ; - Contrôle qualité des chaînes d'imagerie à rayons X de quatorze (14) équipements effectués - intensification de la vulgarisation des plans d'urgence radiologique dans les établissements utilisant des sources de rayonnements ionisants au Cameroun ; - Trente-trois (33) dosimètres environnementaux ont été déployés dans certaines habitations de la ville de Yaoundé dans le cadre de la surveillance de la radioactivité environnementale au Cameroun ; - Développement en mise en œuvre d'un système de sécurité nucléaire et mise en œuvre de l'amendement à la convention sur la protection physique des Matières Nucléaires (CPPMN) ; - Mise en place d'un système permanent de contrôle des denrées alimentaires importées au Cameroun.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Plusieurs activités de recherche n'ont pas été réalisées à cause de l'obtention tardive de l'autorisation de l'exécution des projets en régie. Les ressources mobilisées ont été utilisées pour l'amélioration de la protection des travailleurs, des patients et du public contre les effets nocifs des rayonnements ionisants. Plus de travailleurs sont suivis en dosimétrie, la qualité du parc d'appareils de radiologie est suivie, le contrôle radiologique des denrées alimentaires est assuré et les plans d'urgences radiologiques sont disponibles dans les établissements mettant en œuvre des sources de rayonnements ionisants. - le taux de consommation des crédits s'explique par la mobilisation tardive des fonds de la subvention et l'absence d'autorisation d'exécuter en régie ; - certaines activités prévues dans la feuille de route 2020 n'ont pas pu être exécutées à cause du collectif budgétaire.

Perspectives 2021	- Production des tests de diagnostic adapté aux variantes VIH circulant dans notre pays ; - La mobilisation des ressources financières restantes des projets de recherche dont le financement a été accordé en 2020 permettra de former les Tradithérapeutes et d'évaluer l'efficacité de leurs médicaments. - Disposition des tests de dépistage du VIH plus performants ; - Mise en place d'une unité de culture pathogène ; - Amélioration du plateau technique pour l'acquisition des équipements du contrôle radiologique lors des événements grand public; - Opérationnalisation de l'antenne régionale du Centre; - Augmentation du volume des interventions de l'ANRP ; - Accroissement des recettes propres.
-------------------	---

Action 04 PROMOTION ET APPUI A L'INNOVATION

OBJECTIF	Promotion et appui à l'innovation								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes physiques ou morales accompagnées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		390.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		700.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		500						
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'évènement promotionnels organisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 35,48%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2018						
	Valeur de référence:		29.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		33.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		31						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	331 269 917	331 269 917	346 269 917	346 269 917	85 822 898	85 822 898	24,78 %	24,78 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Accroître la visibilité des résultats de la recherche à travers les activités de valorisation, de vulgarisation (Journées Portes Ouvertes, Conférences etc.) - Promouvoir le développement socio-économique pour un Cameroun émergent à l'horizon 2035.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Conception, réalisation et installation d'un Container Energétique Rural (CER) pour booster les activités socio-économiques dans les localités non électrifiées du Cameroun ; - Conception d'une revue scientifique à comité de lecture et diffusion des revues scientifiques en ligne ; - Mise sur pied du premier volume des monographies de la pharmacopée camerounaise de la zone agro écologique Centre-Sud-Est ; - Projet d'appui au développement des technologies liées à la conception et à la réalisation d'un suiveur solaire ; - Projet d'appui au développement des technologies : Climatisation solaire ; - Promotion de la production et de l'utilisation du riz dans les ménages de l'Adamaoua ; - Promotion de la dissémination des races de porcs améliorées et vulgarisation des techniques de production dans la Région de l'Est ; - Capacités renforcés des pépiniéristes de palmier à huile dans la région du littoral aux techniques de mise en terre des palmiers à huile ; - Une session de la promotion de la dissémination des aulacodes organisée dans la Région du Sud. - Eleveurs sensibilisés sur la gestion d'un élevage de petits ruminants dans l'Adamaoua, - Champ école semencier dans l'arrondissement de Figuil: Production des semences de Soja créé. Vulgarisation des résultats de la recherche en vue de l'accroissement de la production du voandzou [voandzeia subterranea thouars] dans la région de l'extrême-nord Cameroun.								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Suivi et évaluation permanent de l'état de préparation des ateliers, séminaires et conférences ; - Diffusion des technologies ; - Développement de nouvelles technologies dans le cadre de la coopération technique avec les universités et grandes écoles ; - Respect des cahiers de charge par les prestataires ; - Mobilisation à temps des partenaires techniques ; - Respect des clauses des accords signés avec les partenaires ; - Dynamisme de l'équipe opérationnel du Secrétariat Permanent - Appui au renforcement des capacités techniques d'un certain nombre de personnel chercheur du MINRESI ; disponibilité des partenaires à apporter leur appui et leur expertise.
Perspectives 2021	- Renforcer la coopération avec les partenaires techniques traditionnels ; - Développer des nouvelles technologies dans le cadre de la coopération technique avec les universités et Grandes écoles ; - Rechercher de nouveaux partenariats ; - Organiser des ateliers de renforcement des capacités des entreprises (start-up ou GIE) ; contribuer au développement des technologies liées aux énergies renouvelables, aux TIC et aux biotechnologies.

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Globalement, au terme de l'exercice 2020, les deux (02) programmes mis en œuvre au MINRESI (un opérationnel et un support) intègrent toutes les structures stratégiques et opérationnelles.

Plus concrètement, le MINRESI, dans sa globalité, a œuvré à l'atteinte de l'objectif stratégique suivant : doter le Cameroun d'un Système National de Recherche et d'Innovation à même de booster les changements socio-économiques. C'est ainsi que les activités menées ont contribué au processus visant l'avènement au Cameroun d'une agriculture modernisée et compétitive, d'une cartographie moderne capable de constituer un véritable outil d'aide à la décision, d'une base de données actualisée sur les potentialités économiques du sol et du sous-sol, d'un système de veille technologique, des mécanismes d'études des comportements et des phénomènes socioculturels, d'un système de surveillance sanitaire et radiologique du territoire tant pour l'homme que pour l'environnement, etc.

Toutefois, pour plus de performance, un accent particulier devra être mis sur certains aspects, notamment :

- une meilleure planification et programmation des projets de recherche par la mise en œuvre effective des comités des programmes dans les différentes structures de recherche sous-tutelle du MINRESI ;
- l'allègement des procédures de passation des marchés ;
- la systématisation de :
 - Ø l'autorisation d'exécution des projets de recherche en régie suivie de l'autorisation de déblocage des fonds ;
 - Ø la mise à disposition des ressources à temps.

3.2. LEÇONS APPRISES

Le déblocage tardif des fonds pour la mise en œuvre de certains projets en régie n'a pas permis d'atteindre dans les délais tous les résultats escomptés. En revanche, l'autorisation d'exécuter certaines activités en régie a considérablement contribué à l'amélioration de la performance du MINRESI.

Sur un plan plus stratégique, la mise en place d'un Secrétariat Technique au sein du Comité PPBS, regroupant des responsables de l'administration centrale et des structures opérationnelles, a non seulement permis une meilleure appropriation du nouveau mode de budgétisation par programme au sein du MINRESI, mais a également amélioré la qualité des documents élaborés dans le cadre de la Planification, de la programmation, de la budgétisation et du Suivi-Evaluation des activités conduites en vue de la préparation et de la mise en œuvre du Budget-Programme.

3.3. PERSPECTIVES 2021

Pour la mise en œuvre du PPA 2021 du MINRESI, les activités suivantes sont envisagées :

- Une meilleure définition des actions et des indicateurs,
- La dynamisation du dialogue de gestion ;
- Une meilleure maturation des projets d'investissement.